



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 14 OCTOBRE 2024

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Brigitte PASSEBOSC

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : Mme Caroline MATRAT, Mme Carole DUBOIS, Mme Stéphanie RIGAUX.

Assistant également sans voix délibérative : M. Bertrand PETIT, M. Jean-Marc TELLIER.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT.

ACTIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE ENFANCE ET FAMILLE

(N°2024-440)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et, notamment, ses articles L.112-1 et suivants, L.115-1 et suivants, L.121-1 et suivants et L.221-1 et suivants ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2023-279 du Conseil départemental en date du 19/06/2023 « Bien grandir dans le Pas-de-Calais : schéma départemental de l'enfance et de la famille 2023 - 2027 » ;

Vu la délibération n°2022-503 du Conseil départemental en date du 12/12/2022 « Agir avec vous pour l'épanouissement de tous dans le Pas-de-Calais - Pacte des solidarités

humaines » ;

Vu la délibération n°2024-204 de la Commission Permanente en date du 27/05/2024 « Actions dans le cadre de la politique enfance et famille » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 2^{ème} commission « Solidarités humaines » rendu lors de sa réunion en date du 30/09/2024 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'attribuer, à l'association « Espaces Socio-Culturels et d'Animations de Longuenesse », une participation financière d'un montant de 4 500 €, pour la réalisation du projet « Être parents mais pas que », au titre de l'année 2024, dans les conditions exposées au rapport et en annexe joints à la présente délibération.

Article 2 :

D'attribuer, à la Commune de Marquise, une participation financière d'un montant de 4 000 €, soit 1 000 € pour la réalisation du projet « Sorties familles » ; 1 000 € pour la réalisation du projet « Activités circassiennes », 1 000 € pour la réalisation du projet « Ateliers cuisine parents-enfants » ; 1 000 € pour la réalisation du projet « Ateliers hebdomadaires », au titre de l'année 2024, dans les conditions exposées au rapport et en annexe joints à la présente délibération.

Article 3 :

D'attribuer, au Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Région d'Audruicq, une participation financière d'un montant de 7 000 €, soit 2 000 € pour la réalisation du projet « Grandir et vivre avec les écrans » ; 5 000 € pour la réalisation du projet « COLOR L'ECO POLE : projet street art participatif » au titre de l'année 2024, dans les conditions exposées au rapport et en annexe joints à la présente délibération.

Article 4 :

D'attribuer, à la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais, une participation financière d'un montant de 6 500 €, pour la réalisation du projet « Méli-Mélo de mots » mené par la crèche « A l'abordage » du centre social CAF d'Etaples-sur-mer, au titre de l'année 2024, dans les conditions exposées au rapport et en annexe joints à la présente délibération.

Article 5 :

D'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, avec les bénéficiaires mentionnés aux articles 1 à 4, les conventions correspondantes, selon les modalités et conditions présentées au rapport et en annexe 1 joints à la présente délibération, et dans les termes du modèle type adopté lors de la Commission Permanente du 27 mai 2024.

Article 6 :

Les dépenses versées en application des articles 1 à 4 de la présente délibération sont imputées sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation budgétaire	Libellé Opération	CP €	Dépense €
C02-421K03	6568//934213	Actions partenariales Enfance Famille	492 720,00	22 000,00

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 14 octobre 2024

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

Annexe 1

au rapport « Actions dans le cadre de la politique enfance et famille »

dans le cadre de la 2^{ème} commission – Solidarités Humaines

du lundi 30 septembre 2024

8 projets sont proposés :

Territoire de l'Audomarois

- Projet « Être parents mais pas que » porté par l'association « Espaces Socio-Culturels et d'Animations de Longuenesse » (ESCAL)

Territoire du Boulonnais

- Projets portés par la commune de Marquise
 - Sorties familles
 - Activités circassiennes
 - Ateliers cuisine parents-enfants
 - Ateliers hebdomadaires

Territoire du Calaisis

- Projets portés par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Région d'Audruicq
 - Grandir et vivre avec les écrans
 - COLOR L'ECO POLE : projet street art participatif

Territoire du Montreuillois-Ternois

- Projet « Méli-Mélo de mots » porté par la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais et mené par la crèche « A l'abordage » du centre social CAF d'Etaples-sur-mer

1. Projet « Être parents mais pas que » porté par l'association « Espaces Socio-Culturels et d'Animations de Longuenesse » (ESCAL)

Bilan de l'action 2023 « Santé et bien-être en famille »

Le projet 2023 a reçu une participation départementale d'un montant de 3 000 euros dans le cadre du Schéma de l'enfance et de la famille.

6 ateliers cuisine parents/enfant animés par une diététicienne de Magic santé ont été réalisés et ont réuni une vingtaine de personnes par séance.

3 animations « pizza games » ont eu lieu dans l'année et ont regroupé à chaque soirée une cinquantaine de personnes.

L'ESCAL propose la reconduction de l'action pour 2024.

Présentation de l'action 2024

L'association mène ce projet en partenariat avec la Maison du Département Solidarité (MDS), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Maison des Adolescents (MDA) et le Réseau parentalité 62.

Les attentes sont :

- maintenir et développer les liens parents-enfants,
- favoriser les échanges entre familles.

L'action concernera l'ensemble des familles issues des quartiers politique ville de Longuenesse, soit environ une centaine de personnes.

Ces projets se divisent en trois axes principaux :

Les projets collectif familles comprenant :

- le projet vacances en famille,
- la médiation animale en famille (séances poney et séances accro'pattes),
- l'été en famille (sorties au Laby'parc, musée de l'horloge, atelier poterie...),
- des arts, des familles (ateliers artistiques, chants, danse, spectacles).

Les soirées à thème : des soirées ou après-midi à thème seront proposées deux fois par trimestre (jeux de société, ciné-débat, cuisine en famille, spectacle culturel à la barcarole...).

Les évènements en famille : des sorties familiales seront mises en place afin de permettre aux familles de vivre un temps privilégié de loisirs, d'échanges et de partage.

En parallèle à ces actions, un atelier « papote » se déroulera deux fois par mois.

La 1^{ère} séance sera consacrée à une présentation des partenaires et de leurs missions : CAF " accès aux droits", la PMI, la MDA, le Réseau parentalité 62. La 2^{ème} séance sera accès au bien-être et la notion éco responsable: tri sélectif, fabrication de cosmétiques, de produits d'entretiens.

L'action se déroulera à l'ESCAL sur l'année 2024.

Demande de participation financière au titre de l'année 2024

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 41 400 euros.

Ce projet mobilise financièrement l'État (8 000 euros), la CAF (8 000 euros), la commune de Longuenesse (7 500 euros), l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) (6 000), les usagers (3 800 euros), les actions d'autofinancement (3 600 euros).

La participation du Département est sollicitée à hauteur de 4 500 euros.

Il est proposé à la Commission de retenir le montant de 4 500 euros.

Projets portés par la commune de Marquise et pilotés par l'espace Jean d'Ormesson

2. Projet « Sorties familles »

Bilan de l'action 2023 « Séjour familles »

Le projet 2023 a reçu une participation départementale d'un montant de 1 000 euros dans le cadre du Schéma de l'enfance et de la famille.

Le séjour familles s'est déroulé du 21 au 26 août 2023 à Chédigny.

35 personnes y ont participé soit 22 adultes et 13 enfants.

Les objectifs ont été pleinement atteints et ont permis d'accueillir 5 nouvelles familles sur le projet.

La commune propose pour l'année 2024 une nouvelle action.

Présentation de l'action 2024

L'espace Jean d'Ormesson en collaboration avec la CAF et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) propose le projet « Sortie familles ».

L'objectif est de :

- renforcer les liens parents/enfants durant les sorties,
- favoriser le lien entre les familles,
- favoriser la participation des habitants dans un projet collectif.

Le projet concernera les familles issues du quartier du « Mieux-être » soit entre 40 à 60 familles.

Les familles seront actrices du projet. Elles choisiront la destination ainsi que les activités.

5 sorties seront proposées dont une sortie en bateau « pêche en mer » privilégiant la relation « père/enfant ».

L'action se déroulera du 1^{er} juin au 31 décembre 2024.

Demande de participation financière au titre de l'année 2024

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 10 000 euros.

Ce projet mobilise financièrement l'État (4 000 euros), la commune de Marquise (2 500 euros) et les usagers (2 500 euros).

La participation du Département est sollicitée à hauteur de 1 000 euros.

Il est proposé à la Commission de retenir le montant de 1 000 euros.

3. Projet « Activités circassiennes »

Bilan de l'action 2023

Le Département en 2023 a accompagné ce projet à hauteur de 1 000 euros dans le cadre du Schéma de l'enfance et de la famille.

Des stages ont eu lieu à chaque vacance scolaire.

25 séances autour du cirque ont été réalisées sur l'année.

150 personnes ont été concernées dont 66 parents et 84 enfants.

Les séances ont permis d'accueillir de nombreuses familles sur une activité originale. De nouvelles familles arrivées nouvellement sur la commune ont participé aux ateliers.

Présentation de l'action 2024

L'espace Jean d'Ormesson en collaboration avec la CAF, l'ANCT et le Département propose la reconduction des ateliers autour du cirque.

L'objectif est de renforcer les liens parents-enfants et de favoriser l'épanouissement de l'enfant et des parents.

Les activités circassiennes sont destinées aux enfants à partir de 3 ans et à leurs familles résidant principalement dans le quartier du « Mieux-être » de Marquise.

De juillet à décembre 2024, des ateliers hebdomadaires et des stages durant les vacances seront organisés soit 19 séances et seront animés par l'association Cirqu'en cavale.

Demande de participation financière au titre de l'année 2024

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 9 500 euros.

Ce projet mobilise financièrement la CAF (3 500 euros), l'État (2 500 euros), la commune de Marquise (2 000 euros) et les usagers (500 euros).

La participation du Département est sollicitée à hauteur de 1 000 euros.

Il est proposé à la Commission de retenir le montant de 1 000 euros.

4. Projet « Ateliers cuisine parents-enfants »

Bilan de l'action 2023

Le projet 2023 a reçu une participation départementale d'un montant de 1 000 euros dans le cadre du Schéma de l'enfance et de la famille.

18 séances ont été réalisées et ont réuni 35 personnes soit 10 adultes et 25 enfants.

Les ateliers permettent aux familles de reproduire l'action à leur domicile, de favoriser le partage autour de la cuisine et de découvrir des recettes favorisant l'équilibre alimentaire.

La reconduction de cette action est proposée pour l'année 2024.

Présentation de l'action 2024

Le projet est piloté par l'espace d'Ormesson, en collaboration avec la CAF, l'ANCT, le Panier de la Mer 62 et le Département.

Des ateliers cuisine parents-enfants seront proposés pendant les vacances d'été, d'octobre et de décembre 2024 soit 15 ateliers.

Les objectifs sont :

- favoriser les échanges et les rencontres,
- renforcer les liens parents/enfants,
- favoriser l'activité entre le parent et son enfant.

Ils concerneront en priorité les habitants du quartier du « Mieux-être ».

Les ateliers seront menés par l'animatrice cuisine de la commune de Marquise avec l'intervention de prestataires selon les thèmes proposés (chocolat, cuisine du monde...).

Le projet se déroulera à la maison Citoyenne de Marquise.

Une évaluation sera réalisée après chaque séance pour améliorer régulièrement les ateliers.

Demande de participation financière au titre de l'année 2024

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 6 000 euros.

Ce projet mobilise financièrement la commune de Marquise (1 500 euros), l'État (1 500 euros), la CAF (1 500 euros) et les usagers (500 euros).

La participation du Département est sollicitée à hauteur de 1 000 euros.

Il est proposé à la Commission de retenir le montant de 1 000 euros.

5. « Ateliers hebdomadaires »

Bilan de l'action 2023

Le projet 2023 a reçu une participation départementale d'un montant de 1 000 euros dans le cadre du Schéma de l'enfance et de la famille.

Des animations quotidiennes autour du sport, de la culture, du bien-être ont été proposées durant toute l'année aux jeunes et aux adultes et ont touché 430 personnes.

Les ateliers ont favorisé la mixité sociale et le savoir-faire des usagers.

La commune propose la reconduction de cette action.

Présentation de l'action 2024

Le projet est piloté par l'espace Jean d'Ormesson, en collaboration avec la CAF, l'ANCT et le Département.

Les attentes sont de favoriser les échanges, les rencontres, l'ouverture d'esprit, le savoir-faire et le bien-être.

Les ateliers sont destinés principalement aux habitants du quartier du « Mieux-être », tout en favorisant la mixité sociale.

Des ateliers hebdomadaires et des stages seront proposés durant les vacances scolaires à raison d'une trentaine d'ateliers composés de 10 à 35 personnes selon les ateliers et seront encadrés par des intervenants diplômés dans leur discipline.

Les ateliers seront diversifiés : hip hop, sophrologie, djembé, percussions, zumba, dessin, sports divers.

Des temps banalisés seront proposés aux familles pour réaliser une restitution.

Le projet se déroulera sur l'année 2024 à l'espace Jean d'Ormesson de Marquise.

Demande de participation financière au titre de l'année 2024

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 71 000 euros.

Ce projet mobilise financièrement l'État (27 000 euros), les usagers (23 200 euros), la commune de Marquise (17 000 euros) et la CAF (2 800 euros).

La participation du Département est sollicitée à hauteur de 1 000 euros.

Il est proposé à la Commission de retenir le montant de 1 000 euros.

Projets portés par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Région d'Audruicq

6. Grandir et vivre avec les écrans

Bilan de l'action 2023

Le Département en 2023 a accompagné cette opération dans le cadre du Schéma de l'enfance et de la famille à hauteur de 3 391 euros.

Ce temps fort s'est déroulé le mercredi 25 octobre 2023 à Saint-Omer-Capelle et a rassemblé 300 personnes.

Les professionnels ont eu l'occasion de porter des messages positifs, travailler sur la relation au numérique et démontrer aux familles qu'il est possible d'utiliser des supports numériques pour développer les compétences langagières et développer les compétences psychosociales.

Cette journée a été suivie par des ateliers alternatifs aux écrans proposés aux familles : ateliers de motricité, de bricolage et de cuisine.

Le CIAS propose la reconduction de cette action pour l'année 2024.

Présentation de l'action 2024

Une réelle dynamique partenariale s'est instaurée pour mener à bien le projet et les partenaires sont nombreux : MDS, CAF, Communauté de communes de la Région d'Audruicq (CCRA), Point Information Jeunesse (PIJ), Relais Petite Enfance (RPE), association de ressources et de réussite éducatives, Maison protection des familles d'Arras, MDA, La note bleue, Promeneurs du net, Réseau parents 62, centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie, ABCD service consultation jeune consommateur, Éducation Nationale...

Cette action sera ouverte à tous : parents, enfants, adolescents, seniors, personnes en situation de handicap, professionnels...

Elle permettra de sensibiliser le public, de leur donner accès aux ressources et outils nécessaires pour naviguer en toute sécurité et de prendre conscience des effets néfastes sur la santé.

Ce temps fort est prévu le mercredi 16 octobre 2024 à la salle des sports du collège du Brédenarde d'Audruicq. La matinée sera réservée aux élèves de 5^{ème} du collège de Brédenarde et des Argousiers accompagnés de leurs enseignants et l'après-midi sera ouverte à tous.

Les partenaires proposeront de nombreuses animations :

- ateliers connectés (robots programmables, casques virtuels, aire de jeu numérique),
- compétitions de jeux vidéo pour promouvoir le e-sport,
- espace aux alternatives aux écrans (activités physiques avec l'UFOLEP, lecture, jeux de société...),
- espace de sensibilisation, de prévention et de législation,
- espace game pour sensibiliser sur le cyber harcèlement,
- espace d'échanges, de discussions, avec l'intervention de professionnels spécialisés dans les pratiques numériques ainsi que des stands d'informations et de communication des différents partenaires.

Demande de participation financière au titre de l'année 2024

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 6 830,80 euros.

Ce projet mobilise financièrement la CAF (3 430,80 euros) et l'intercommunalité (1 400 euros).

La participation du Département est sollicitée à hauteur de 2 000 euros.

Il est proposé à la Commission de retenir le montant de 2 000 euros.

7. COLOR L'ECO POLE : projet street art participatif

Présentation de l'action 2024

Le CIAS en collaboration avec la MDS du Calaisis propose la réalisation d'une fresque murale à l'Eco pôle à Vieille Église.

Les objectifs sont :

- créer un espace d'expression,
- permettre à chacun d'être acteur de son environnement, de participer à l'embellissement d'un espace de vie,
- permettre aux participants de prendre confiance et de s'éveiller à des pratiques artistiques.

Le projet se veut intergénérationnel en incluant les bénéficiaires du revenu de solidarité active, les bénéficiaires de l'épicerie sociale, les seniors, les jeunes du PIJ, les familles accompagnées par la MDS (Service Social Départemental et Protection maternelle et infantile) soit une trentaine de personnes.

Ce projet permettra de reconquérir un espace de l'Eco pôle alimentaire.

La fresque sera réalisée dans une salle d'activité et quelques créations sur panneaux viendront égayer les façades du corps de ferme en extérieur.

Ce projet artistique permettra d'identifier ce lieu par les habitants et susciter l'envie de revenir s'y poser.

Les usagers seront accompagnés par l'artiste muraliste Hugo Marcourt alias Tio Balouz.

Le projet se déroulera en plusieurs temps :

- un temps de rencontre et de médiation (prise de contact, connaissance entre l'artiste et les usagers, découverte du street art),
- un atelier maquette : réflexion pour la création du visuel, choix des formes et des couleurs,
- un atelier photo qui servira de base au travail.

L'action a débuté en juillet et se poursuivra tout au long de l'année 2024.

Demande de participation financière au titre de l'année 2024

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 6 308,21 euros.

Ce projet mobilise financièrement l'intercommunalité à hauteur de 1 308,21 euros.

La participation du Département est sollicitée à hauteur de 5 000 euros.

Il est proposé à la Commission de retenir le montant de 5 000 euros.

8. Projet « Méli-Mélo de mots » porté par la CAF du Pas-de-Calais et mené par la crèche « A l'abordage » du centre social CAF d'Étaples-sur-mer

Bilan de l'action 2022/2023

Le Département en 2023 a accompagné cette opération dans le cadre du Schéma de l'enfance et de la famille à hauteur de 6 360 euros.

54 séances de lecture à voix haute accompagnées par une lectrice de l'association « Lis avec moi » ont été mises en place et ont mobilisé 15 parents, 3 assistantes familiales et 21 enfants différents.

Depuis la mise en place de l'action, l'équipe a constaté une forte augmentation de l'utilisation des livres par les tout-petits.

Au regard de l'évolution positive de l'action sur les derniers mois et de la mobilisation croissante des familles à y participer, l'équipe souhaite reconduire le projet pour l'année 2024 en organisant en parallèle des sorties parent-enfant à la médiathèque communale.

Présentation de l'action 2024

La crèche proposera des ateliers hebdomadaires de lecture à voix haute à destination des enfants de la crèche du centre social âgés de 2 mois et demi à 4 ans et leurs parents.

Les objectifs sont de :

- développer l'éveil culturel des enfants tout en favorisant l'accompagnement à la parentalité,
- partager un moment d'échange parents-enfants,
- amener les familles à se rendre dans les structures existantes sur le secteur telle que la médiathèque.

51 séances de 2 heures seront prévues de septembre 2024 à septembre 2025.

Elles seront animées par une lectrice de l'association « Lis avec moi ».

Les ateliers seront différenciés selon l'âge des enfants et se dérouleront dans les locaux de la crèche et du centre social.

2 sorties parent-enfant à la médiathèque seront également programmées sur l'année.

Demande de participation financière au titre de l'année 2024

Le coût prévisionnel de l'action s'élève à 7 542 euros.

Ce projet mobilise financièrement le centre social CAF à hauteur de 1 042 euros.

La participation du Département sollicitée est d'un montant de 6 500 euros.

Il est proposé à la Commission de retenir le montant de 6 500 euros.

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Solidarités
Direction de l'Enfance et de la Famille
Service Départemental de la Coordination des Politiques
Enfance et Famille

RAPPORT N°41

Territoire(s): Audomarois, Boulonnais, Calaisis, Montreuillois-Ternois

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 14 OCTOBRE 2024

ACTIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE ENFANCE ET FAMILLE

Les Maisons du Département Solidarités (MDS) développent des projets d'accompagnement des familles en lien avec leurs partenaires. Ces actions se veulent complémentaires des actions et missions mises en œuvre par le Département dans le champ notamment de la prévention et du soutien à la parentalité.

Ces actions de soutien à la parentalité répondent à l'engagement n°1 du nouveau Schéma départemental de l'enfance et de la famille 2023-2027 qui est de « Favoriser les interventions précoces pour prévenir les difficultés des familles, des enfants et des jeunes » et s'inscrivent pleinement dans l'ambition n°2 « Aller au-devant des personnes les plus vulnérables » du Pacte des solidarités humaines 2022-2027.

Elles ont pour objectifs de répondre aux défis fixés par celui-ci :

- pour une société qui reconnaît la place de chacun,
- aux côtés de chacun dans les moments de fragilité,
- garantir la qualité de vie dans l'accueil et l'accompagnement,
- fédérer pour développer les solidarités.

8 actions sont proposées. Pour chacune, l'annexe reprend :

- le bilan de l'action en N-1 le cas échéant,
- une présentation de l'action proposée en reconduction ou action nouvelle,
- le montant de la proposition de la participation départementale.

Pour ces 8 projets, un financement auprès du Département dans le cadre du Schéma de l'enfance et de la famille et notamment la fiche n°2 « Renforcer les actions de prévention destinées aux enfants et aux familles, en s'adaptant aux thématiques nouvelles » est sollicité à hauteur de 22 000 euros au titre de l'année 2024.

Territoire	Nom du projet	Porteur	Coût global de l'action en euros	Montant alloué en euros
Audomarois	Être parents mais pas que	Association « Espaces Socio-Culturels et d'Animations de Longuenesse » (ESCAL)	41 400	4 500
Boulonnais	Sorties familles	Commune de Marquise	10 000	1 000
	Activités circassiennes		9 500	1 000
	Ateliers cuisine parents-enfants		6 000	1 000
	Ateliers hebdomadaires		71 000	1 000
Calaisis	Grandir et vivre avec les écrans	Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Région d'Audruicq	6 830,80	2 000
	COLOR L'ECO POLE : projet street art participatif		6 308,21	5 000
Montreuillois / Ternois	Méli-Mélo de mots	Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais	7 542	6 500

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant :

- d'attribuer, à l'association « Espaces Socio-Culturels et d'Animations de Longuenesse », une participation financière d'un montant de 4 500 euros, pour la réalisation du projet « Être parents mais pas que », au titre de l'année 2024 ;
- d'attribuer, à la Commune de Marquise, une participation financière d'un montant de 4 000 euros, soit 1 000 euros pour la réalisation du projet « Sorties familles » ; 1 000 euros pour la réalisation du projet « Activités circassiennes », 1 000 euros pour la réalisation du projet « Ateliers cuisine parents-enfants » ; 1 000 euros pour la réalisation du projet « Ateliers hebdomadaires », au titre de l'année 2024 ;
- d'attribuer, au Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Région d'Audruicq, une participation financière d'un montant de 7 000 euros, soit 2 000 euros pour la réalisation du projet « Grandir et vivre avec les écrans » ; 5 000 euros pour la réalisation du projet « COLOR L'ECO POLE : projet street art participatif » au titre de l'année 2024 ;
- d'attribuer, à la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais, une participation financière d'un montant de 6 500 euros, pour la réalisation du projet « Méli-Mélo de mots » mené par la crèche « A l'abordage » du centre social CAF d'Etaples-sur-mer, au titre de l'année 2024 ;

- de m'autoriser à signer, au nom et pour le compte du Département, avec les bénéficiaires susmentionnés, les conventions correspondantes, selon les modalités et conditions présentées au présent rapport et en annexe 1, dans les termes du modèle type adopté lors de la Commission Permanente du 27 mai 2024.

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	CP	Disponible	Proposition	Solde
C02-421K03	6568//934213	Actions partenariales Enfance Famille	492 720,00	311 550,00	22 000,00	289 550,00

La 2ème Commission - Solidarités Humaines a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 30/09/2024.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY